



COMMISSION NATIONALE HUMANISME – JEUNESSE et FRANCOPHONIE

CONCOURS D’AFFICHES DE L’ENVIRONNEMENT PRIX NATIONAL LIONS 2025-2026

Article 1 – Thème

« L’Océan et les mers, trésors oubliés de notre planète »

Article 2 – Public : Elèves des Établissements Publics et Privés.

Catégorie 1 : MATERNELLES

Catégorie 2 : C.P., C.E.1 et C. E 2

Catégorie 3 : C.M.1 et C.M. 2

Catégorie 4 : COLLÈGES et classes de CAP

Catégorie 5 : IME. Classe ULIS. S.E.G.P.A

Catégorie 6 : E.S.A.T

Article 3 – Technique

- Les affiches devront obligatoirement avoir le format A3 (29,7 x 42 cm).
- Elles pourront être un dessin (crayon, graphite, fusain, peinture, pastels), un collage, un assemblage de photos (attention toutes les images ne sont pas libres de droit). Dans le cas d'assemblage ou de collage, seules les œuvres originales seront acceptées.
- Les adultes des E.S.A.T sont autorisés à utiliser l'ordinateur pour réaliser leurs créations.
- Les affiches doivent être des œuvres originales, individuelles, de classe ou de groupe.
- Elles mettront en évidence les qualités de créativité de leurs auteurs.
- Le texte du thème ou un titre donné à l’affiche peut éventuellement être indiqué sur l’affiche.

Les principaux critères d’appréciation seront : l’efficacité du message, l’originalité et la composition artistique. **Elles doivent convaincre.**

Article 4 – Présentation et sélection

Au dos de chaque affiche, le ou les candidats devront coller impérativement une copie de la fiche d’inscription remplie LISIBLEMENT et complétée par le Club qui a sélectionné le candidat. A noter : Toute fiche incomplète entrainera l’exclusion de l’affiche.

Une présélection au niveau des clubs sera organisée afin de présenter **une seule affiche par catégorie** au Congrès de printemps de District.

- Les fiches d’inscription devront être adressées au plus tard **trois semaines avant le congrès de printemps** au Délégué du District ou au Chargé de Mission du District. Les affiches seront apportées au Congrès de Printemps. Les modalités d’exposition de ces affiches seront arrêtées par le chargé de mission en collaboration avec le DDCN et le Commissaire du congrès et sous l’autorité du Gouverneur.
- A l’initiative de chaque district, du DDCN et en concertation avec le Gouverneur, elles feront ou auront fait l’objet d’un choix soit par un jury professionnel, soit par vote de tous les LIONS du district lors du congrès ou bien en amont du congrès par vote électronique. À noter, qu’il ne pourra y avoir d’ex-æquo dans une même catégorie et que les décisions du Jury sont sans appel.

La liste et la photo des affiches choisies pour représenter le district, une affiche par district dans chaque Catégorie, devront parvenir au DDCN de la COMMISSION NATIONALE HUMANISME- JEUNESSE et FRANCOPHONIE en responsabilité **au plus tard le 20 avril 2026** afin de préparer la présentation au jury national.

Article 5 – Jury National

- Le jury, chargé de choisir la meilleure affiche dans chaque Catégorie, sera formé de trois Professionnels de l'Environnement, de l'Enseignement, de la Communication (ils ne seront pas membres LIONS) et du Président de la Commission Humanisme-Jeunesse- Francophonie ou de son représentant.
- Le jury se réunira lors de la Convention Nationale de POITIERS (21,22 et 23 mai 2026) pour définir le gagnant de chaque catégorie.

À noter, qu'il ne pourra y avoir d'ex-æquo et que les décisions du Jury sont sans appel.

Article 6 – Récompenses

Les Prix du District.

Le Gouverneur de chaque District « peut décerner » à chaque catégorie un Prix au Congrès de Printemps d'une valeur de 200 € **cependant, il est à prendre en considération** que la référence reste au sein de chaque district, le budget 2025/2026 de son Gouverneur, voté par les délégués des clubs en Assemblée Générale, lors du congrès de Printemps 2025.

Les représentants du Club et un représentant du Gouverneur remettront ces Prix eux-mêmes à la classe de l'établissement du candidat auteur de l'affiche primée.

Ces prix sont destinés à l'achat de matériel pédagogique, ou à la réalisation d'actions pédagogiques en relation avec l'environnement.

Les Prix du District Multiple 103 France.

Le Concours d'affiches est un concours national. Les affiches primées par le jury national seront présentées (sous la responsabilité de chaque Délégué de District) à la Convention Nationale qui se tiendra le 21, 22 et 23 mai 2026. Le District Multiple décernera au lauréat national de chaque catégorie un prix d'un montant de 200 €.

Article 7 – Participation

Le fait de participer au présent concours implique pour les participants, leur classe et leur établissement l'acceptation du présent règlement et des décisions des jurys du Lions International. L'association n'accusera pas réception des affiches et ne les retournera pas. Dès leur réception, les affiches deviennent la propriété du Lions International.

Chaque participant, en contrepartie de la possibilité qui lui est donnée de se faire connaître, autorise le Lions Clubs à l'utiliser, s'il le désire, son œuvre, primée ou non, à des fins de promotion de ses actions.

Il déclare sur l'honneur que son droit d'auteur n'a fait à ce jour l'objet d'aucune autre convention et qu'il demeure libre d'en disposer.

Ce concours nous donne l'opportunité d'être un lieu d'interactions culturelles avec les diverses institutions de nos villes et de nos territoires. Ayons la volonté farouche de construire avec la jeunesse et de la faire participer afin de promouvoir le Lionisme. Nos concours sont destinés à faire progresser, à valoriser un maximum de jeunes.

À Paris, le 1er juillet 2025

GOVERNEURE
Commission Nationale
Humanisme

2025/2026

Josiane DONVAL
District OUEST

GOVERNEUR
Commission Nationale
Jeunesse et Francophonie

2025/2026

Jean-Christophe CHAUVIERE
District SUD

PRESIDENTE
Commission Nationale
Jeunesse, Humanisme
et Francophonie
2025/2026

Eliane MARTIN
District OUEST